

Le problème que l'on a à résoudre dans ce moment, c'est d'élaborer une loi de médecine qui puisse faire disparaître les abus de l'ancienne, et mettre la profession sur un pied plus élevé, sans nuire le moins du monde aux intérêts des Universités.

D'abord, qu'est-ce que l'on doit considérer comme étant absolument nécessaire, indispensable, pour relever le niveau de la Profession Médicale ? C'est certainement l'éducation. Ce que l'on doit craindre le plus, ce que l'on doit chercher à éviter à tout prix, c'est l'ignorance. Voilà pourquoi il est si important de priver les Universités du droit de faire l'examen classique des aspirants à l'étude de la médecine.

L'expérience en effet nous a démontré que cet examen est loin d'être sérieux ; que bien souvent même, on a permis aux élèves de commencer l'étude de la médecine, on leur a laissé compléter leur cours, et on ne leur a fait subir leur examen classique que quelques instants seulement avant leur examen médical : Véritable farce, tout-à-fait indigne d'un corps enseignant. Ce privilège, en donnant aux Universités la faculté de se faire des élèves, laisse la profession tout-à-fait sans protection. Mais en donnant au corps médical seul le droit d'examiner les élèves sur leur éducation préliminaire et de les admettre à l'étude de la médecine, nous nous assurons la protection la plus ample possible, sans mettre le moindre obstacle à la prospérité des Universités.

Nous pourrions être certains, qu'à l'avenir, nous n'aurons pour médecins que des hommes possédant une bonne éducation classique. Mais l'éducation classique seule ne suffit pas ; il faut de plus une bonne éducation médicale ; et me dirait-on, ne serait-il pas plus logique, afin de rendre notre protection plus complète, de nous réserver encore le droit d'examiner les élèves sur la médecine. Cet examen est très important. Pourquoi les Universités n'en abuseraient-elles pas comme de l'autre. N'avons-nous pas raison de craindre qu'elles accorderont leurs diplômes à des hommes ne possédant pas les connaissances médicales suffisantes ? Je ne le crois pas.